

FICHE D'INSCRIPTION AU CONCOURS « DECLIC POUR L'OCEAN »

NOM :

PRENOM :

ADRESSE MAIL :

NUMERO DE TELEPHONE : |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

REGLEMENT DU CONCOURS

PRESENTATION :

Le concours photo « Déclic pour l'Océan » a pour vocation à promouvoir la biodiversité du milieu marin breton et à soutenir les sciences participatives dans un but d'éducation à l'environnement de la mer et du littoral.

C'est dans cette optique que l'évaluation des photos pour déterminer un(e) gagnant(e) ne se fera pas sur la beauté et/ou la technicité photographique des images. Chaque photo devra mettre spécifiquement en avant un organisme (animal ou végétal) présent sous l'eau pour être valide.

Le concours se déroulera entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2021.

CRITERES DE NOTATION :

Chaque participant se verra attribué un nombre de points par l'équipe de moniteurs du centre nautique de la Sellor selon les critères suivants :

- Quantité d'images fournies pendant le concours, correspondant à l'objet du concours :
 - o Entre 1 et 10 images : 10 points
 - o Entre 11 et 30 images : 15 points
 - o A partir de 31 images : 20 points
- Diversité des espèces photographiées :
 - o 2 espèces ou moins par tranche de 10 photos : 0 point
 - o Entre 3 et 5 espèces différentes par tranche de 10 photos : 1 point
 - o Plus de 5 espèces différentes par tranche de 10 photos : 2 points

En outre, un bonus sera ajouté à chaque participant si une ou plusieurs photos transmises contiennent :

- Une information sur la date, le site et la profondeur auxquels la photo a été prise : +1 point (informations pouvant être fournies sur un document annexe)
- S'il s'agit :
 - o d'une espèce rare : +5 points
 - o difficile à observer : espèce nocturne : +3 points / farouche : +2 points / qui se camoufle : +2 points
 - o d'un juvénile ou d'une ponte identifiable : +2 points

Le(a) vainqueur(e) du concours photos sera contacté(e) par mail ou sms à la fin du concours pour lui remettre son prix, à savoir un week-end de plongée offert (soit 4 plongées).



MES ENGAGEMENTS :

En m'inscrivant au concours photos « Décllic pour l'Océan », je m'engage à être l'auteur des photos proposées et par conséquent être titulaire exclusif des droits de propriété littéraire et artistique, à savoir le droit au nom, le droit de reproduction et le droit de représentation au public des dites photos.

En outre, j'accepte que :

- Mes photos fournies pour ce concours soient utilisées par Sellor Nautisme pour la promotion de la plongée en Bretagne et ce, sur tous types de supports (affiches, flyers, page Facebook et Internet)
- Mes photos soient transmises, sans contrepartie financière, au Réseau d'Education à L'Environnement en Bretagne (REEB), à l'Association pour l'Etude et la Conservation des Sélaciens (APECS) et à Litt'Obs pour une utilisation strictement non commerciale.

→ Je m'engage à céder mes droits d'exploitation, de reproduction et de représentation aux entités ci-dessus, sous réserve que le crédit photographique soit mentionné.

MODALITES D'ENVOI :

Pour remettre vos photos, merci de les envoyer par mail à l'adresse suivante : plongee@sellor.com

Les fichiers Wetansfer sont autorisés pour permettre la bonne réception de vos photos. Les dimensions recherchées sont **16/9eme**, merci de les recadrer à ce format si possible.

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et accepte la cession des droits concernant les photographies.

Fait à
Signature

le

